

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

## LIMITE CANNABINOÏDE DANS URINES

---

Par palahniuk Postée le 05/01/2024 17:09

Bonjour, j'aimerais savoir si pour la commission le test ne doit détecter aucune présence de cannabinoïdes ou il y a un seuil à ne pas dépasser? Sur mon test d'urines j'ai 5.88 µg/L. Merci pour votre réponse

---

**Mise en ligne le 09/01/2024**

Bonjour,

*Nous vous présentons nos excuses pour le délai de réponse.*

Dans le cadre de la récupération du permis de conduire, le résultat du test de détection du THC doit être négatif. Il n'existe aucun seuil de tolérance ; ceci s'explique dans la mesure où la consommation est interdite.

Bien cordialement

---